SOCIETE SARL AU CAPITAL SOCIAL : DINARS **SIEGE SOCIAL:** IDENTIFIANT UNIQUE:

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU___

L'assemblée générale s'est tenue le à heures entre les associés de la société ,société à
responsabilité limitée au capital de Dinars (ci-après désignée la « Société »), se sont réunis au siège de la Société en Assemblée Générale Ordinaire (ci-après désignée l' « Assemblée »).
Associés présents ou représentés :
-
L'Assemblée est présidée par L'Assemblée est présidée par le gérant de la Société.
Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.
PREMIERE RESOLUTION
L'Assemblée ratifie le mode et le délai de convocation de la présente Assemblée et la déclare régulièrement constituée.
Cette résolution mise aux voix, est ;
DEUXIEME RESOLUTION
Le nouveau gérant présent à l'Assemblée, remercie les associés pour la confiance qu'ils lui ont manifesté et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être attribuées.
Cette résolution mise aux voix, est ;
TROISIEME RESOLUTION
L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et publications partout où besoin sera.
Cette résolution mise aux voix, est ;
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à heures.

LE PRESIDENT

LES ASSOCIES

Bon pour acceptation des fonctions de gérant